

## Communiqué de presse

### Les aides de l'État à la presse : réforme et bilan 2014



#### Contacts presse

Délégation à l'information et à la communication  
01 40 15 80 11  
service-presse@culture.gouv.fr

Toute l'actualité du ministère de la Culture et de la Communication

[www.culturecommunication.gouv.fr](http://www.culturecommunication.gouv.fr)

[www.facebook.com/ministere.culture.communication](https://www.facebook.com/ministere.culture.communication)

<https://twitter.com/MinistereCC>

La Ministre de la Culture et de la Communication, Fleur Pellerin a réuni la Conférence des Éditeurs le mardi 2 juin pour leur présenter le bilan 2014 des aides de l'État à la presse, en ligne sur le site du Ministère.

Fleur Pellerin a souhaité profiter de ce moment d'échange privilégié avec les responsables de la presse française pour leur présenter les grandes lignes de la réforme ambitieuse qu'elle souhaite mettre en œuvre dès 2015.

« Cette réforme doit avoir deux lignes de force », a déclaré Fleur Pellerin, *favoriser le pluralisme des idées dans le respect absolu de votre indépendance et vous accompagner efficacement dans vos innovations, vos créations, sans lesquelles la presse pourrait être condamnée au déclin.* »

Première grande évolution : les aides directes au pluralisme qui étaient réservés jusque-là aux quotidiens dit d'information politique et générale (IPG), sont étendues aux périodiques qui contribuent eux aussi à la qualité de notre conversation nationale. Hebdomadaires, mensuels et trimestriels concernés bénéficieront de la mesure dès cette année.

Deuxième pilier de la réforme : les aides indirectes. Fleur Pellerin a ainsi annoncé que les aides postales continueraient d'être attribuées à la presse dite d'information politique et générale, ainsi qu'à la nouvelle catégorie de presse de la "connaissance et du savoir", la presse de "loisirs et de divertissements" ne rentrant plus dans les objectifs définis au titre des aides de l'État à la presse.

La Ministre a par ailleurs fait connaître sa volonté que toutes les familles de presse continuent de bénéficier de la TVA à taux super réduit. La Ministre mène par ailleurs un combat à Bruxelles pour que le livre et la presse, bénéficient d'un taux de TVA équivalent quels que soient leurs support.

Le troisième volet de *"la réforme que je veux engager, a conclu Fleur Pellerin, c'est celle du soutien à l'émergence et à l'innovation. A la lumière du rapport sur le nouvel écosystème de la presse que m'a remis Jean-Marie Charon, je veux être aux côtés de la presse qui tente, qui expérimente et qui invente"*

La ministre a ainsi annoncé l'ouverture du Fonds Stratégique à des acteurs plus nombreux, la création d'un fond de soutien à la création d'entreprises de presse qui puisse également prendre en charge des dépenses de fonctionnement et le lancement enfin d'une réflexion avec tous les acteurs, pour voir comment le Ministère peut accompagner de façon efficace et pertinente les expérimentations croisées, voire la Création d'un incubateur dédié à tous ceux qui inventent les médias de demain.

Le détail de ces réformes et les montants qui leur seront alloués seront précisés à la rentrée de septembre en fonction des conclusions des rapports confiés à Emmanuel Giannesini et à l'Arcep sur les conditions de sortie des accords Schwartz au 31 décembre prochain, ainsi que les grandes lignes de la réforme qu'elle entend mettre en œuvre avant la fin de l'année pour les accompagner dans leur évolution technologique et les soutenir dans leurs contributions.

**Le bilan 2014 des aides à la presse, ainsi que sa notice explicative, sont disponibles ici :**

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Documentation-administrative/Les-200-titres-de-presse-les-plus-aides-en-2014>

**Le discours de la Ministre est quant à lui disponible à l'adresse suivante :**

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Presse/Discours/Discours-de-Fleur-Pellerin-pour-la-remise-du-rapport-de-Jean-Marie-Charon-Presses-et-numerique-l-invention-d-un-nouvel-ecosysteme>

**Vous trouverez également le rapport de Jean-Marie Charon à l'adresse :**

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Ressources/Rapports/Rapport-Charon-Presses-et-numerique-L-invention-d-un-nouvel-ecosysteme>

Paris, le 12 juin 2015